

LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

Vol. 33, No 18

Vendredi, 17 juin 1966

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

Le PATRIOTISME et la FEMME

Le patriotisme n'est pas uniquement l'apanage de l'homme.

Il émane d'abord du coeur de la femme. En effet, si l'homme, un jour, aime sincèrement sa patrie; s'il la sert, avec vaillance, soit par l'épée ou la plume, soit par ses talents oratoires, diplomatiques, etc, à qui le pays le doit-il? N'est-ce pas, en premier lieu, à la mère de ce guerrier, de cet écrivain, de cet homme d'Etat: à cette femme qui, à son fils, sur ses genoux, apprenait que, pour bien remplir sa mission, pour être, dans la vie publique, un être utile, l'homme doit aimer par-dessus tout son Dieu et sa patrie.

L'enfant, comme une cire molle, prend et garde facilement les empreintes morales. Or, si la mère a soin de bien diriger ces petites âmes neuves, qui seront les patriotes de demain, à elle doit revenir une large part du bien qu'il en résultera pour le pays.

Il était dans le plan divin que la femme soit l'égale de l'homme et qu'elle le seconde en tout et toujours, puisque, aux jours primitifs de l'Eden, Dieu dit à Adam: "Je te donnerai une compagne qui soit semblable à toi", c'est à dire, je mettrai dans ta vie, un être humain qui te ressemblera, non seulement dans ses traits, mais encore dans ses aptitudes, par son coeur et son intelligence.

C'est donc une erreur de penser que certains horizons ne sont pas accessibles pour la femme. Et l'on commence à le comprendre. Sans doute, à cause de la supériorité de sa force physique, le sexe fort est appelé souvent à accomplir une tâche matérielle différente de celle de la femme. Mais, dans le domaine moral, celle-ci doit tracer la route à suivre, quand il s'agit de la mère; elle doit être l'émule et le soutien de son mari, en tant qu'épouse; et, si elle n'a pas de compagnon de vie, elle a la mission d'exercer ses initiatives individuelles, envers toutes les causes religieuses, patriotiques et sociales.

Le paganisme avait fait de la femme un être servile et frivole. Le christianisme a rétabli l'équilibre. De nouveau la parole divine a retenti aux oreilles de l'homme: "Je te donnerai une compagne qui soit semblable à toi", et ce que cela signifie a pris une forme tangible. Maintenant, le sexe faible possède une grande force: celle de former, de soutenir et de seconder l'autre partie de l'humanité. N'est-ce pas là une tâche assez belle? N'est-ce pas là un patriotisme digne d'envie?

Oui, la femme peut et doit être patriote. Elle doit faire partie de ce concert magistral, qui se compose de tous les coeurs, de toutes les âmes, de toutes les activités d'un peuple. Sans doute, chacun doit y aller de sa voix plus ou moins vibrante, de ses accents plus ou moins pathétiques, mais il faut que tous et chacun s'appliquent à donner la note juste, afin que les accords soient toujours harmonieux, pour la plus grande gloire, l'honneur et l'expansion de notre beau et cher pays canadien français.

Madame LEMAIRE-DUGUAY

Une seule élection nécessitée dans le comté d'Yamaska, soit à St-David

Notre-Dame de Pierreville

M. Hector Desmarais a été réélu au poste de commissaire, au siège no 1. Les autres seront MM. Armand Paul Hus, au no 2, Rodrigue Boucher au no 3, Jean-Denis Jutras, 4, et Etienne Niquet, au 5. M. Jérôme Deschenaux était le secrétaire.

St-François du Lac

M. Paul-Emile Chapdelaine a été réélu commissaire. Il sera secondé dans sa tâche par MM. Renaud Morvan au no 3, Robert Bibeau et Germain Nadeau au 1 et 2. M. J.-Edgar Nadeau est le président d'élection.

Pierreville

Aux sièges 4 et 5 MM. Bertrand Martel et Maurice Lavalée ont été réélus commissaires. Les autres sont MM. Jean-Gilles Gouin au no 3, Jean-Maurice Boisvert, 2 et le Dr Roch Ebacher. J.-Luc Côté est le président d'élection.

St-Gérard d'Yamaska

Les deux commissaires sortant de charge, MM. Elzéar Cardin et Jérôme Durocher, ont été réélus. Les autres restant en fonction sont MM. Raymond Mondoux, président, Réal Durocher, Mathias Tardif, le secrétaire-trésorier est M. Anatole Lalancette.

St-Marcel

M. Armand Brouillard, commissaire et président de la commission scolaire de St-Marcel, a été remplacé par M. Prudent Pincince. Les autres commissaires qui restent en fonction sont MM. Walter Forcier, Paul-Emile Nault, Aimé Leblond, Roland Pétrin. Le secrétaire-trésorier est M. Oscar Lambert.

St-Michel d'Yamaska

Le commissaire sortant de charge, M. Léo Thérault, a été remplacé par M. Fernando Detonnancourt, ancien président de la commission scolaire de St-Michel d'Yamaska, no 2, qui vient de se fusionner à la première. Les autres commissaires en place sont MM. Roland Côté, président, Herman Forcier, Arthur Thérault, et Isidore Bibeau. Le secrétaire-trésorier est M. Jean-Paul Ponton.

St-Zéphirin-de-Courval

Lors de la mise en nomination à la commission scolaire, M. Zéphirin Courchesne est élu et remplace M. Dormino Proulx. M. Vital Bergeron, pour sa part, est réélu pour un deuxième terme. Les autres commissaires sont MM. Alphonse Côté, Gilles Fréchette et Laval Turcotte. Mme Lucette Proulx agit comme présidente d'élections.

St-Antoine de la Baie du Febvre

Les deux candidats sortants lors de la mise en nomination ont été réélus. Il s'agit de MM. Léopold Benoit et Germain Lefebvre. Les autres membres de la commission scolaire sont MM. Zéphirin Fréchette, Lucien Lefebvre et

Jean-Louis Provencher. Le secrétaire-trésorier, M. Clément-P. Lemire, agissait comme président d'élections.

St-Pie de Guire

Le seul candidat sortant de charge à la commission scolaire de l'endroit a été réélu par acclamation. Les autres membres de la commission scolaire sont MM. Georges Desrosiers, Etienne Parenteau, Eugène Niquette et Gérard Desjarlais. M. Nestor Garon, secrétaire-trésorier, remplissait la fonction de président d'élections.

St-Guillaume

Lors de la mise en nomination, les deux membres de la commission scolaire qui terminaient leur mandat ont été réélus par acclamation. Il s'agit de MM. Marcel Breault et Gérard Forcier. Les autres

membres sont MM. Henri Gervais, Jean-Marc Doyon et Jacques Julien. M. Georges-Etienne Amyot était secrétaire et président d'élections.

St-Bonaventure

A la commission scolaire, M. Jacques Lavoie est réélu pour un second mandat. Il était le seul à voir son poste mis en nomination. Les autres membres sont MM. Omer Pépin, Stephan Tessier, Gaston Labonté et Lorenzo Paul-Hus. Le secrétaire, M. Roland Paul-Hus, agissait comme président d'élections.

La Visitation

M. Gaston Forest est élu au siège no. 2 et remplace M. Maurice Dionne. M. Jules Maillette est réélu au siège no. 5. Les autres commissaires sont

(Suite à la page 8)

M. Paul Shooner a obtenu une majorité de 281 voix

— Le résultat complet des divers bureaux de votation dans le comté de Yamaska donne une majorité de 281 voix au candidat de l'Union Nationale, M. Paul Shooner. Ce dernier a recueilli les faveurs de 4,098 électeurs tandis que son seul adversaire, M. Benjamin Faucher, qui se présentait sous l'étiquette libérale, obtenait 3,817 voix.

		Yamaska-Est			
		22	97	80	17
		23	126	47	79
		St-Aimé			
		24	21	3	18
		St-Marcel			
		25	125	92	33
		26	34	80	46
		Pierreville			
		27	81	90	9
		28	94	109	15
		29	121	122	1
		30A	63	76	1
		30B	73	71	2
		31	81	94	13
		32	49	132	83
		Notre-Dame-de-Pierreville			
		33	112	86	26
		34	87	122	35
		St-Elphège			
		35	114	105	9
		St-Zéphirin			
		36	60	102	42
		37	97	107	10
		38	65	110	45
		St-Joachim			
		39	81	118	37
		La Visitation			
		40	103	149	46
		La Baie du Febvre			
		41	68	133	65
		42	52	68	16
		43	102	153	31
		44	41	98	57
		45	40	129	89
		Bureau spécial			
		8	5	3	
		Tot.: 3817 4098 281			

Vient de paraître aux Éditions



LE PRÊTRE ET L'OPINION PUBLIQUE DANS L'ÉGLISE

par S. Em. le Cardinal
Paul-Emile Léger



Texte de l'allocution du Cardinal prononcée à Montréal, le 12 avril 1966, lors de la Rencontre des Directeurs diocésains et nationaux d'Action catholique. Editée dans la collection "L'Eglise aux quatre vents", cette brochure rapporte les paroles du Cardinal sur la mission interchangeable du Ministère de la Parole, les exigences actuelles de l'enseignement chrétien, et le prêtre et la critique de l'Eglise. Son Eminence conclut: "L'Eglise, depuis le Concile, est animée d'un désir intense de réforme. Il est non seulement normal, mais nécessaire que ce désir nous habite tous. Mais il nous faut veiller sur la qualité spirituelle de ce désir et sur la valeur évangélique des entreprises que nous préconisons. Le mot d'un grand théologien me vient à la mémoire: "La passion réformatrice dans l'Eglise est généralement en proportion inverse de la vie surnaturelle, et voilà pourquoi ce n'est presque jamais d'elle que procèdent les réformes authentiques et bienfaites". Je ne reprends pas ce mot pour éteindre en vos âmes les désirs d'un authentique progrès spirituel, mais pour vous inviter à cultiver d'abord et avant tout en vous et chez les autres la passion de la vie surnaturelle. Si vous le faites, vous pourrez être sûrs de participer d'une façon authentique et bienfaitante à l'aggiornamento voulu par Jean XXIII et par le Concile. Il ne nous est pas demandé de rechercher pour chaque semaine ou pour chaque mois une réforme nouvelle, mais il nous est demandé de vouloir être chaque jour plus proches de Dieu que la veille et plus capables, par notre vie et notre enseignement, d'acheminer vers Lui chacun de nos frères".

En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal. \$0.25

Gala artistique du Centre d'Art de Victoriaville

Le grand gala qui groupe plusieurs manifestations artistiques, s'échelonne sur une période de 3 semaines.

Du 2 au 26 juin se poursuivront des récitals, des expositions et probablement un banquet de clôture avec conférencier de l'extérieur.

Malheureusement pour la ville, mais heureusement pour nous du Centre d'Art et d'une artiste de chez nous, notre première manifestation se tiendra à l'École d'Architecture de l'Université McGill de Montréal lors du vernissage de l'exposition de peinture de Mme Grace Gouin Lamy, peintre attachée à nos relations extérieures et invitée de l'Université McGill pour une exposition de ses œuvres pour une période d'une se-

maine. Quelques-unes de ses toiles seront en montre à notre salon estival.

Le 5 juin (dimanche) aura lieu à l'Auditorium du Collège de Victoriaville, à 8 h. du soir le récital conjoint des différentes disciplines enseignées au Centre d'Art.

Mesdames Marie-Claire Hamel, directrice de la section des arts chorégraphiques et Doris Rousseau, professeur, présenteront les élèves de la classe de Ballet.

Mlle Louise Binette et Mme Lise Legault-Astell, présenteront les élèves du cours de piano.

Mme Arlette Chartier Bouchard fera participer les élèves de la classe de diction.

Mlle Carole Carignan pré-

sentera les élèves de la section art folklorique.

Environ 60 enfants se manifesteront lors de cette soirée de clôture des enseignés au Centre d'Art.

Dimanche, le 12 juin, à 3 heures au local du Centre d'Art, 157 ouest, Notre-Dame, ouverture de l'exposition des travaux des enfants de 4 à 15 ans ayant suivi les cours d'arts plastiques. Cette exposition sera ouverte les 12, 13 et 14 juin de 3 à 5.30 le jour et de 7.30 à 9.30 le soir.

Le 17 juin, vernissage du Salon Estival, exposition groupant tous les artistes, photographes, décorateurs, potiers, émailleurs, sculpteurs, peintres de la région, les élèves adultes et adolescents du Centre d'Art de Victoriaville.

Monsieur Guy Viau, conservateur au Musée Provincial de Québec est l'invité d'honneur. Les révérends frères Jérôme Paradis et Arthur Pepin seront les peintres invités et le sculpteur Bergeron sera l'exposant invité.

Une exposition de sculpture sera visible le même jour dans les jardins du Collège de Victoriaville. C'est l'exposition "Pierre et Métal". Deux jeunes sculpteurs de Montréal, Jean-Guy Robert et Roland Brunelle de Victoriaville y exposeront une douzaine de sculptures.

L'exposition du Salon Estival sera ouverte au public du samedi 18 juin, de 3 à 5.30 heures de l'après-midi et le soir de 7.30 à 9.30 heures et de même jusqu'au 25 juin inclusivement.

L'exposition de sculpture embellira et ornera les jardins du Collège durant 1 mois.

Nous aviserons le public des autres manifestations dès que les détails seront réglés.

Mme Suzanne Bastien,
Le 25 mai 1966.

Le bon journal

"Le bon journal est près de mon cœur, je considère comme fait à moi-même tout ce que l'on fait en faveur du bon journal".

"La Presse Catholique est non seulement le porte-voix du Pape, mais la voix du Pape".
Pie XI.

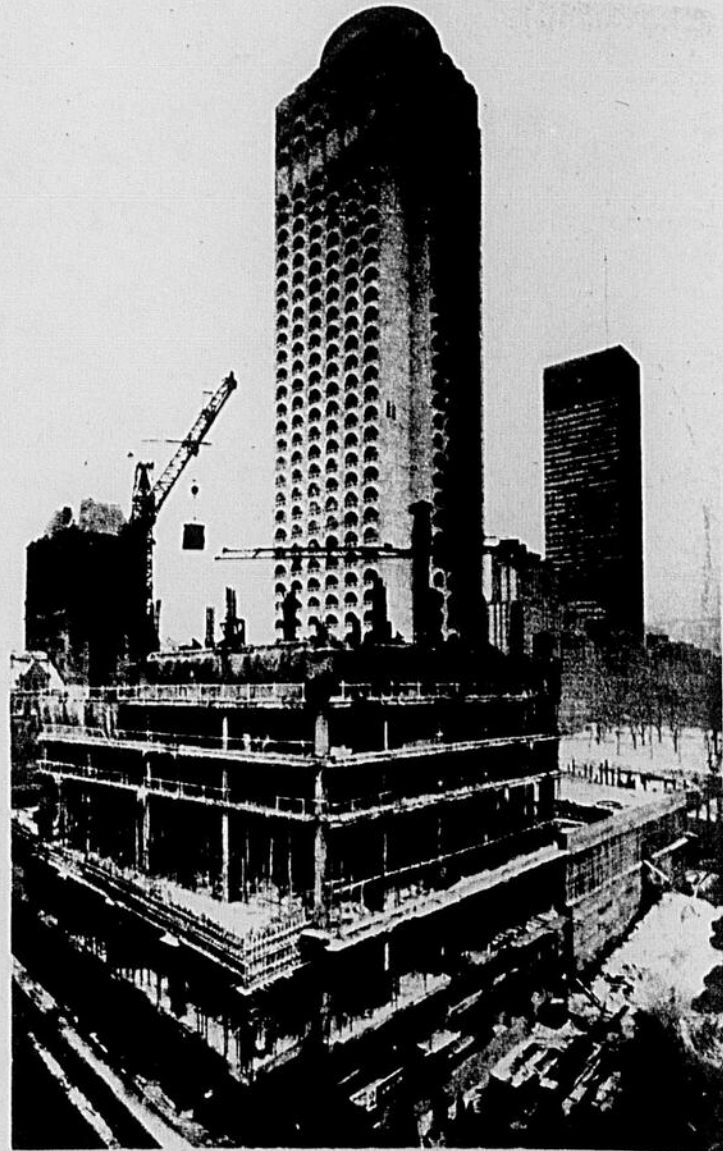
CE QUE LES EVEQUES DU CANADA EN PENSENT

"La presse, sous toutes ses formes, mais surtout sous la forme du journal, est la grande et parfois la seule éducatrice des multitudes. Elle pénètre partout, s'adresse à toutes les classes et à tous les âges, traite tous les sujets, met et tient en éveil toutes les curiosités et s'empare peu à peu des esprits qu'elle forme ou déforme à son gré. Son influence est très souvent décisive et ses jugements sans appel..."

Aussi sommes-nous convaincus que la diffusion, le soutien constant de journaux véritablement catholique est une œuvre souverainement utile et nous ne craignons pas de dire qu'elle est de nos jours une absolue nécessité.

Conseil Plénier de Québec

SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N



"Château Champlain" et l'Expo

► A l'occasion de l'Exposition universelle de 1967 qui aura lieu à Montréal, nombreux seront les visiteurs qui voudront séjourner au Château Champlain, propriété du Pacifique Canadien. Au sein d'un ensemble de \$35 millions qui groupera également des édifices à bureaux et des boutiques, cet hôtel de 38 étages est le plus haut du Canada. Avec un édifice voisin de 28 étages, il occupe tout l'espace compris entre deux rues.

Vient de paraître aux éditions



ASHINI

par Yves Thériault

EN accueillant dans la "Collection du Nénuphar" l'admirable poème en prose qu'est le roman d'Yves Thériault, *Ashini*, les Editions Fides sont heureuses d'honorer un écrivain canadien-français dont la longue fidélité à la littérature est exemplaire. Tout entière déployée sous le signe du travail et de l'enracinement, la carrière d'Yves Thériault est une des plus fécondes, des plus originales et des plus libres que connaisse le Canada français. Depuis plus de vingt ans et souvent avec un rare bonheur, le romancier-né qu'est Yves Thériault s'est appliqué à rendre dans son oeuvre les aspects multiples et variés de cette mosaïque que constitue la réalité canadienne.

L'une des pièces maîtresses de cet ensemble est *Ashini*, paru en 1960. Unanimement salué par la critique comme une oeuvre belle et une sorte d'épopée de la liberté et la grandeur, ce roman chante, dans une langue majestueuse et d'une grande richesse de sonorités, l'âme de la race montagnaise. Un souffle épique anime la figure centrale de cette fresque où la déchéance d'un peuple éclate comme un cri du sang et agrandit le décor aux dimensions de toute l'humanité. L'auteur de cet hymne d'amour a voulu, semble-t-il, évoquer à travers le chant prophétique du vieux chef indien une vision des forces primitives de la nature. L'entreprise était de taille, mais le romancier a su la mener à bonne fin par la magie d'une langue incantatoire, dont le lyrisme contenu et austère recrée l'atmosphère des légendes et des rites montagnais, pénètre la mystérieuse psychologie d'âmes ouvertes à la fierté, au sacrifice et à la poésie. On comprend dès lors que ce roman de riche sève et de révolte ait mérité à son auteur, en 1961, le prix du Gouverneur général et le prix France-Canada.

Il est temps, croyons-nous, que le chant puissant et solennel d'*Ashini* prenne place parmi les oeuvres de qualité qui, depuis sa fondation, constitue le fond de la collection du Nénuphar.

En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal.
164 pages \$2.50



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE - DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son - Blended Gin - Distillé à Montréal

Victoire de M. Clément Vincent

A propos du contrôle des naissances

Récemment, à la télévision, on a fait connaître les résultats d'une enquête sur le contrôle des naissances. Une enquête effectuée par le centre de recherches de l'Opinion publique. A des couples vivant dans les principales villes du Québec, un questionnaire avait été envoyé préalablement.

Cette enquête a produit des statistiques intéressantes. Malheureusement, dans l'exposé de ces statistiques, on s'est bien gardé de faire allusion aux commandements de Dieu et aux directives de l'Eglise concernant la morale conjugale.

Il y aurait donc sept femmes sur dix qui pratiquent le contrôle ou la régulation des naissances. Cette proportion, du moins au premier abord, n'offre rien d'alarmant. Ce pourrait même être un indice de maturité chez nos gens mariés. En fait, l'Eglise n'a jamais demandé aux époux d'avoir le plus grand nombre possible d'enfants.

En second lieu, l'enquête révèle que les femmes, pour la plupart, recourent à la méthode



APRES AVOIR ETE DEPUTE FEDERAL de Nicolet, M. Clément Vincent est maintenant député provincial du même comté. Le porte-couleur de l'Union nationale a

trionphé du député sortant, M. Germain Hébert lors du scrutin d'hier. Il est ici photographié avec son épouse et leurs sept enfants.

EXCELLENTS TERRITOIRES! Produits connus, garantis. Généreuse commission, boni. Profitez de ces avantages, représentez: **PRODUITS FAMILIEX LIMITEE**, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

TERRE A VENDRE, située à St-Alexandre, Cté Iberville, P.Q. Environ 270 arpents. Bâtisses et résidence en très bon ordre. Conditions de paiements à discuter. S'adresser à: C.P. 666, L'Assomption, P.Q. Tél. L'Assomption 837-4754, Montréal 861-2331.

(Jn 16-23-30 Jt 7

Ogino dans le but de retarder une nouvelle grossesse. Cela est très bien, car cette méthode a toujours reçu l'approbation de l'Eglise.

La célèbre pilule anovulante serait employée dans une proportion de 14%. Cette proportion ne surprend nullement les directeurs d'âmes. La morale catholique n'est pas opposée à ce que les médecins prescrivent ou conseillent cette pilule dès qu'il y a une raison curative: il s'agit alors d'une cause à double effet.

Parmi les femmes qui ont déjà plusieurs enfants, 27% ne s'opposeraient pas à la stérilisation. Cela est vraiment décevant dans une province comme la nôtre. Vouloir se damner après avoir eu le mérite de mettre au monde plusieurs enfants!

Enfin, on a trouvé un léger pourcentage de femmes qui utiliseraient des moyens anticonceptionnels, réprouvés par l'Eglise. On aurait même la conviction que les relations conjugales ne regardent que les conjoints. Et l'on prétend que l'E-

glise catholique devrait, sur ce point, à l'exemple des sectes protestantes, adopter une attitude de tolérance.

C'est confondre lamentablement liberté religieuse et libre examen. L'Eglise et le Concile sont pour la liberté religieuse, mais non pour le libre examen. C'est le libre examen qui a engendré les différentes sectes protestantes. Ce qui différencie l'Eglise catholique d'une simple secte religieuse, c'est son magistère.

Geo.-H. Létourneau, C.Ss.R.

Dr'ville dans le hockey Junior

DRUMMONDVILLE — Les Rangers de Drummondville sont devenus la septième équipe à être officiellement acceptée dans la ligue de hockey Junior "A" provinciale du président Jacques Plante.

Les Rangers ont accepté lors d'une réunion de la ligue tenue en fin de semaine dernière. Drummondville et les As de Québec formeront les cadres du circuit Plante avec Thetford Mines, Shawinigan, St-Jérôme, Sorel et Trois-Rivières.

D'ou viennent ces noms?

Canada, Québec, Ottawa, Montréal, St-Laurent

Canada, Québec, Ottawa, Montréal, Saint-Laurent, CANADA. Ce mot est d'origine indienne. Le terme iroquois *Canada* signifiait "rétrécissement, c'est obstrué". Jacques Cartier a recueilli ce nom en 1535. Primitivement, *Canada* ne désignait que le territoire situé le long du Saint-Laurent, entre la Grosse-Ile, à l'est de la cité de Québec, et la ville de Trois-Rivières à l'ouest. Ce n'est que progressivement que ce toponyme s'étendit à tout le pays.

QUEBEC. Nom d'une province et d'une cité canadiennes. Dans les dialectes algiques, Québec voulait dire "détroit". Les Hurons désignaient ce lieu Aton-

taré-guée, et ce terme avait la même signification que le précédent. Samuel de Champlain employa souvent Québec dans ses récits de voyages et sur ses cartes. Les autres formes employées par les chroniqueurs, au XVII^e siècle, furent Kébec, Kébec, Kabec, becg et Québeg. Mais l'orthographe employée par Champlain dès 1603 s'imposa définitivement avant la fin du XVII^e siècle, comme le prouvent un nombre imposant de cartes et une foule de documents.

OTTAWA. C'est le nom de la capitale canadienne. *Ottawa* vient du terme cris *ottew*, qui veut dire "bouillir, endroit où l'eau est en ébullition", ce qui corres-

pond à la topographie du lieu, car à cet endroit les vapeurs s'élèvent au-dessus des chutes de la rivière Ottawa. Les Canadiens français donnent à ces chutes le nom de *Chaudière*.


MONTREAL. Nom français d'origine et de signification incertaines. Les Indiens donnaient à la bourgade visitée par Jacques Cartier, en 1535, le nom d'*Hochelaga*, mot huron signifiant "barrage de castors". Ce n'est qu'en 1575 que le nom de Montréal fit officiellement son apparition. François de Belleforest, dans sa *Cosmographie universelle de tout le monde*, précise que "laquelle ville les Chrestiens appellèrent Montréal". En 1535,

Jacques Cartier avait attribué le nom de *mont Royal* à la colline qui surplombait Hochelaga, mais il est douteux, comme certains l'affirment, que ce nom soit à l'origine de *Montréal*. En effet, *mont Royal* n'a pas évolué depuis sa dénomination, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas altéré en *mont Réal*. Le transfert du nom de *mont Royal* à la ville de *Montréal* est une hypothèse bien fragile. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de *Montréal*, et Jacques Cartier nous en fournit peut-être la solution. Quelques gentilshommes accompagnèrent le découvreur malouin à Hochelaga, en 1535, dont Claude de Pontbryand, fils du seigneur de

Montréal, dans le département du Gers, et échanson de Monseigneur le Dauphin. Il est donc possible que Montréal prit ce nom en souvenir de ce gentilhomme, même si les documents de l'époque n'en font aucune mention.

SAINT-LAURENT. Nom d'un fleuve et d'un golfe du Canada. Jacques Cartier attribua le nom de baie *Saint-Laurent* à un rentrant de côte du golfe qui portera le même vocable un siècle plus tard. Cartier nomma cette baie le 10 août 1535, jour de la fête de saint Laurent.

(Jean POIRIER, dans la revue mensuelle "VIE ET LANGAGE", éditée par Larousse.)



LA BOUSSOLE

**Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska**

Dir.-propriétaire: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY

**Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.
Membre de la Société des Poètes**

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
..... trois ans \$5.00

AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUR-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

**Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée
Saint-Joseph de Beauce**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

DECES



DESCOATEUX — A St-Grégoire, le 31 mai 1966, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Ernest Descôteaux, marié à feu Omerina Richard, demeurant à St-Grégoire.

Le défunt laisse dans le deuil: Ses enfants, Marcel marié à Pauline Lefleck de St-Grégoire, propriétaire de Crémérie Descôteaux, Pauline, à Jean-Paul Bergeron, Ste-Angèle de Laval, Fernande, à Camille Bergeron, Montréal, Gratien, à Madeleine Landry Ste-Scholastique, Bruno, à Angèle Gaudet, Beauharnois, Alice, à Guy Bourdon, Nicolet, Jean à Judith Jacob, Montréal, Richard, à Béatrice Soucy, St-Eustache, Gisèle à Rodrigue Lafond de Shawinigan, ses frères et sœurs, M. et Mme Arémie Descôteaux, de Baie du Febvre, M. et Mme Bernard Descôteaux, Montréal, M. et Mme Lucien Veilleux, Trois-Rivières, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Edmond Boissonneaux, Shawinigan, M. et Mme Luc Lemire, Trois-Rivières, M. et Mme Benoit Richard, Shawinigan, M. et Mme Gérard Richard, Drummondville, M. Luc Veilleux, Drummondville. Parents et amis sont invités.

programme varié qui fit le ravissement des auditeurs. M. le curé Georges-Henri Laforest présenta aux religieuses les hommages des paroissiens et fit un bref résumé de l'histoire de la communauté, établie en 1853. Lors d'une réception qui suivit à l'École normale, M. Fernand Bernard, président de la Commission scolaire, souligna en termes élogieux la participation des religieuses à la vie culturelle de Saint-Léonard. Mme Daniel Ouellet, vice-présidente des fêtes du centenaire de la paroisse, présenta une bourse au nom des paroissiens. On remarquait également sur les lieux, en plus de plusieurs religieuses, le député de Nicolet à Québec, les marguilliers, les commissaires d'école, les membres du Conseil municipal, de même que la Garde d'honneur paroissiale.

CENTRE CULTUREL

Les marguilliers de la paroisse ainsi que l'évêque du diocèse ont approuvé en principe la vente du terrain de la fabrique sur la rue Ally, à la municipalité. Le notaire Turcotte a été chargé de préparer le contrat.

Une lettre reçue du comité de la Jeunesse de Pierreville a soulevé des commentaires! D'après le ton de la missive, les membres de ce comité démissionneraient et feraient cession des biens en faveur de la municipalité. Les échevins ont déclaré qu'au paravant il serait préférable qu'il y ait une rencontre conjointe afin d'éclaircir certains points. Il est bon de rappeler que le Comité de la Jeunesse Inc. détient la responsabilité des loisirs dans la municipalité depuis au-delà de vingt ans.

CONFIRMATION

S.E. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston, est venu prêter main-forte à S.E. Mgr Albertus Martin pour la cérémonie de la confirmation. 135 enfants, garçons et fillettes ont été confirmés. M. et Mme Daniel Ouellet agissaient comme parrain et marraine.

A PIERREVILLE

Le Conseil de Pierreville a pris connaissance, à sa dernière assemblée, du résultat des opérations financières pour l'année 1965. Les dépenses se sont élevées à \$76,720, dont \$34,500 appliqués à des travaux de capitalisation.

Après étude du rapport financier et du budget préparé par le secrétaire, les conseillers ont décidé de garder le même taux de taxe pour 1966, soit \$0.40. Les autres taxes: locataires, vidanges et commerces, ne seront pas facturées en novembre comme d'habitude, mais reportées au début de 1967, en même temps que les taxes foncières, ceci afin d'éliminer du travail cléricale.

Perception de la taxe scolaire à Ste-Hélène

(G.A.B.) — La taxe scolaire, fixée à \$2.58 par \$100 d'évaluation par Québec, est en voie de perception à Ste-Hélène de Chester. Cette perception se fait par M. Conrad Allaire, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de la localité. La valeur des propriétés imposables pour fins scolaires s'élève à \$350,000 à Ste-Hélène de Chester.

Le budget établi pour 1965-66 par le président, M. Olliva Ouellette, et les commissaires est de \$74,000. La Commission scolaire de cette paroisse est affiliée à la régionale des Bois-Francs.



NOUVELLES DE BAIEVILLE

L'UCFR

Dernièrement à Baieville, avait lieu la réunion mensuelle des dames de l'UCFR.

Mme la présidente souhaita la bienvenue à Mme Antonin Forcier, de Nicolet et aux dames venues nombreuses à la réunion.

La secrétaire fit la lecture du procès-verbal et du rapport financier.

Ensuite, on invita Mme Forcier à nous renseigner davantage sur l'enfance exceptionnelle et l'initiation au travail.

L'enfant moins doué que les autres académiquement est placé dans la classe exceptionnelle. Vu le petit nombre d'élèves dans cette classe et le professeur spécialisé, l'enfant apprend à sa capacité, à ses besoins. S'il est plus lent à apprendre à lire, il apprend toujours à se socialiser, ce qui compte beaucoup dans la vie.

Dans les classes d'initiation au travail, outre la partie académique qui comprend 40% des heures de classe, la partie d'initiation à différents travaux pratiques en comprend 60%. Cette formule permet à l'élève de se perfectionner dans les matières académiques essentielles.

L'école d'initiation au travail n'est pas une école de métiers, c'est une formation spéciale. Elle prépare l'individu au monde du

travail en développant ses aptitudes manuelles de base et en donnant à l'élève les qualités indispensables à tout travailleur.

En terminant, Mme Forcier se fit un plaisir de répondre aux questions. Mme Gilles Benoit, remercia Mme Forcier.

Le congrès des déléguées aura lieu le 29 juin au Port St-François. Mme Gilles Benoit, présidente et Mme Marcel Allard, directrice diocésaine sont automatiquement déléguées. Les autres qui furent choisies sont Mmes Clément Lefebvre, Réal Gendron, Julien Lemire, Jean-Louis Provencher, Roland Lyonais, Pierre Allard, Claude Lemire et Bertrand Manseau.

Pour terminer la réunion, Mme Réal Gendron parla de "l'élégance de la maîtresse de maison".

NOUVELLES DE ST-LÉONARD

HOMMAGE AUX RELIGIEUSES

Quelque 400 personnes, réunies en l'église paroissiale, ont rendu un vibrant hommage aux RR. SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge, à l'occasion du 60e anniversaire de leur arrivée dans la paroisse et du 25e anniversaire de la fondation de l'École normale.

La chorale Les Semeurs de Joie, de Nicolet, a exécuté un

ST-BONAVENTURE

ASSEMBLEE LACORDAIRE:

Dimanche le 22 mai, se tenait à la salle de l'école, une assemblée Lacordaire. Pour cette occasion, M. Charles-Auguste Boisclair, secrétaire diocésain, adressa la parole. Deux abstinentes, Félicien Cardin et Michel Bonin ont adhéré au mouvement. M. le curé ainsi que le président local félicitèrent les nouveaux membres. Ils les encouragèrent à tenir leurs promesses. M. le curé termina l'assemblée par une prière.

VACANCES:

M. et Mme Laurent Hamel et leurs enfants de Montréal ont passé deux semaines à leur chalet. Il est à noter que M. Hamel est co-propriétaire de la plage Hamel au bassin de Saint-Bonaventure.

VA-ET-VIENT:

M. et Mme Edmond Grenier sont allés à Drummondville assister aux funérailles de Mme Albert Desmarais; sœur de Mme Grenier.

M. et Mme Rolland Dion et leurs enfants de Montréal, ainsi que M. et Mme Rolland Lamarque, de St-Elphège ont visité la famille Etienne Labonté.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

Joe Crozier tiendra parole

ROCHESTER (UPI) — L'instructeur des Américains de Rochester, de la Ligue Américaine de hockey, Joe Crozier, a nié les rumeurs selon lesquelles il deviendrait peut-être gérant général de la nouvelle équipe de Los Angeles, qui doit faire ses débuts dans la Ligue Nationale en 1968.

Crozier a juré d'honorer son contrat avec Rochester qui ne doit expirer qu'à la fin de la saison prochaine.

Elections aux ...

(Suite de la page 8)

mandat. Il a été remplacé par M. Marcel Neault, qui a été élu par acclamation.

Les autres commissaires demeurent MM. Robert Germain, Raoul Beauchesne, Eloi Baril et Johnny Demers. M. Jean-Paul Lehoullier, secrétaire-trésorier de la commission scolaire était le président d'élection.

ST-CELESTIN

Les deux commissaires sortants, à la commission scolaire de cette localité, MM. Jean-Marc McMahon et Marcel Daneau, ont été remplacés, lors de la mise en nomination de lundi midi, respectivement par MM. Emile Bergeron et René Daneau, qui ont été élus par acclamation. Les deux ex-commissaires n'ont pas demandé de renouvellement de leur mandat.

Les autres commissaires sont MM. Rosaire Leblanc, Gaston Houle et Fernand Daneau. Le président de l'élection lors de l'assemblée de mise en nomination était M. Philippe Vincent.

STE-EULALIE

Le seul commissaire sortant à la commission scolaire de Ste-Eulalie, M. Bruno Cormier, a été réélu par acclamation, lors de l'appel nominal de lundi dernier.

Les membres de la commission scolaire de cette municipalité sont MM. Donat Vigneault, Armand Bergeron, Georges Paquin et Rock Noury, dont le mandat n'est pas encore écoulé. Par ailleurs, la secrétaire-trésorière de la commission scolaire, Mme Renald Lambert, nous a donné à entendre qu'un autre commissaire devrait être nommé incessamment. Mme Lambert agissait en qualité de présidente d'élection.

Ste-Gertrude

Le seul commissaire dont le terme était écoulé, à la commission scolaire de Ste-Gertrude, dans le comté de Nicolet, M. Gérard Brulé, a été réélu par acclamation, lors de l'appel nominal de lundi dernier.

Les autres commissaires demeurent, MM. Yves Parent, Benoît Cormier, Réal Lavigne, et Renald Richard. Le président de l'élection à l'occasion de la mise en nomination, était M. René Deshaies, secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

ST-GREGOIRE

Le seul commissaire sortant à la commission scolaire de St-Gregoire, M. Guy Désilets, a été réélu par acclamation. Les autres commissaires sont MM. Philippe Bourque, Armand Bourque, Séverin Gaillard et Claude Beaudry. M. J.-Henri Bergeron, secrétaire-trésorier de la commission scolaire a exercé le rôle de président d'élection lors de la mise en nomination de lundi dernier.

ST-LEONARD (paroisse)

Les deux commissaires sortants, à la commission scolaire de St-Léonard, MM. Germain Turcotte et Philippe Leblanc, ont été réélus par acclamation, à l'appel nominal de lundi midi.

Les autres commissaires sont MM. Fernand Bernard, Jules Beauchemin et Jean-Baptiste

Martin. Mlle Jacqueline Roy, assistante-secrétaire de la commission scolaire agissait en qualité de présidente des élections.

STE-MONIQUE

M. Gérard Allard, le seul commissaire sortant, à la commission scolaire, a été réélu par acclamation. Les autres membres de la commission scolaire sont MM. Roch Mathieu, Armand Milot, Alphonse Leblanc et Paul-Emile Beauchemin. Le président d'élection était M. Benjamin Manseau.

STE-PERPETUE

Dans cette municipalité, M. Hervé Côté a été réélu commissaire par acclamation, tandis que M. Robert Girard n'a pas demandé de renouvellement de son mandat. Il a été remplacé par M. Réjean Lafond. Le président d'élection était le secrétaire-trésorier de la commission scolaire, M. Georges-Etienne Jutras. Les autres commissaires sont MM. Hervé Côté, Roger Rousseau, Maurice Vincent et Hervé Lacharité.

Le commissaire sortant Albert Lavigne a été réélu lors de la mise en nomination de lundi. Les autres commissaires sont MM. Louis Gervais, Gérard Demers, André Brisson, et Gaston Mailhot. Le président de l'élection était M. Jules Poisson, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de cette localité.

Ste-Sophie de Lévrard

M. Ludger Lefebvre, seul commissaire sortant à la commission scolaire de cette municipalité, a été réélu. Les autres commissaires sont MM. Delson Neault, Lionel Paquin, Aldé Lord, Roger Tousignant. Mme Emile Neault était présidente d'élection.

St-Sylvere

M. Gilbert Rivard remplace M. Roger Deshaies au siège numéro 1 de la commission scolaire de St-Sylvere, celui-ci n'ayant pas tenté de renouveler son mandat. Les autres commissaires sont MM. Benoît Laneuville, Jacques Arcand, Jacques Deshaies et Mme Françoise Gaudet-Smét. Mlle Monique Leblanc était la présidente d'élection.

ST-WENCESLAS

À la commission scolaire de St-Wenceslas, M. Jean-Paul Girard remplace M. Jacques Désilets qui n'a pas sollicité un nouveau mandat. D'autre part, M. Aimé Provencher, également commissaire sortant, a été réélu.

Les autres membres de cette commission sont MM. Raoul Jutras, Maurice Prince et Lorenzo St-Arnaud, tandis que le secrétaire-trésorier, M. Henri Leblanc, a servi de président d'élection.

PRECIEUX-SANG

À la commission scolaire de Précieux-Sang, un seul commissaire sortait de charge, et il a été réélu par acclamation. Il s'agit de M. Lucien Bergeron. Les autres commissaires sont MM. Julien Parenteau, Roland Perreault, Marcel Paradis et Camille Rheault.

Le président de l'élection était M. Réal Rheault, secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

Lemieux

M. Clément Leclerc a été élu commissaire hier soir, le commissaire sortant, M. Armand Blanchette, ayant démissionné. Les quatre autres commissaires sont MM. Philippe Charette, Lionel Leclerc, Henri-Paul Dorion et Lucien Beaulieu. Le président d'élections était M. Henri Deshaies, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de l'endroit.

Aston Jonction

Le commissaire sortant au siège no. 3, M. Gérard Thibodeau, a été réélu par 83 voix de majorité, 153 électeurs s'étant prononcés en faveur contre 70 pour son adversaire, M. Germain Gagnon. D'autre part, l'autre commissaire sortant, M. Alfred St-Louis, a été réélu par 102 voix de majorité. Il

recueillait 163 voix et son adversaire, Mme Urbain Dumas, en obtenait 61. Le secrétaire est M. Aimé Provencher et les autres commissaires sont MM. Normand Béliveau, Edgar Gagnon et Jean-Paul Duhaime.

Gentilly

Le commissaire sortant, M. Elphège Demers, a obtenu 338 voix et a été élu par une majorité de 94 voix, alors que son adversaire, M. Julien Toussi-

gnant, en obtenait 244. Les autres commissaires sont MM. Rémi Hardy, Wilfrid Carignan, François Turcotte et Benoît Lebleu. Le président d'élections était M. Emilien Deshaies.

Venez les voir: nous vous défions de trouver mieux au même prix!

La Meteor!

La plus grosse voiture au prix le plus bas en ville!



La Meteor Montcalm hardtop 2-portes

La Comet...quel dynamisme!

Si avantageuse et si peu coûteuse!



La Comet Cyclone GT hardtop 2-portes

La Mercury

Une merveilleuse voiture qui coûte bien moins que vous ne pensez!



La Mercury Park Lane hardtop 4-portes

Les vendeurs Meteor-Mercury du Canada battent tous les records de ventes, cette année. C'est vous, maintenant, qui allez en profiter car de sensationnelles voitures neuves vous sont offertes à des conditions imbattables! Venez les voir...comparez...constatez... et vous retournerez chez vous au volant d'une de ces splendides voitures, heureux et content de l'économie que vous aurez réalisée.



Nos chiffres de ventes battent tous les records... car nous avons les voitures pour battre tous les records: Meteor, Comet et Mercury!

QUE VOUS DESIREZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

Gentilly Automobile Liée

Gentilly, P. Qué.



L'Heure Littéraire et Culturelle

CE VENT QUI SOUFFLE

Un vent? Disons plutôt une tornade. Beaucoup de préjugés sont emportés! Beaucoup d'habitudes brisées! Beaucoup d'hésitants emboîtent le pas.

De quel vent s'agit-il? Il s'agit du Concile, de ce vent qui souffle sur la chrétienté, depuis Rome jusqu'aux confins de la terre. Ce "souffle de l'Esprit" s'est fait sentir d'abord au Cénacle, empoignant les Apôtres, bousculant leur timidité, les lançant aux 4 coins du monde, poings et pieds liés au service de Dieu. La foule, témoin de ce prodige, tout pâmée, disait: "Ils sont ivres". Ils étaient tellement remplis de l'Esprit-Saint, tellement gorgés de ses dons, qu'ils en étaient tout enivrés!

Les Apôtres venaient de toucher du doigt l'exaltation de leur mission; leur travail consistait à porter le message de l'Evangile et le répandre sur toute la surface de la terre.

Ceci était la première Pentecôte. J'arrive en retard, liturgiquement parlant, pour m'inspirer de ce thème. Mais le PRIE AVEC L'EGLISE de la Pentecôte contenait un texte de méditation inépuisable. J'ai pensé qu'on pourrait jamais trop insister sur ce VENT QUI SOUFFLE. . . qui s'appelle tantôt la Pentecôte, tantôt le Concile, cette autre Pentecôte, qui fonce sur les chrétiens actuels, avec la violence d'un ouragan.

L'EGLISE REVIT. On a vu grouiller les membres officiels de l'Eglise. Les avions, les trains, les bateaux, ne fournissaient pas à transporter ces centaines d'Evêques. On n'avait jamais tant vu de "violette" circuler dans les rues de Rome. Le Pape lui-même est sorti de sa réclusion. Il a franchi les portes du Vatican, il a brisé les chaînes dorées qui le tenaient rivé à son poste de commandement. Le Pape s'est même emparé du bâton du pèlerin, pour visiter les Lieux Saints, et s'inspirer saintement au berceau de la chrétienté. Les Evêques redeviennent des pasteurs; les prêtres dans les églises paroissiales, parlent davantage la langue du peuple. Tout le monde se sent gaillard!

Il ne faut pas s'étonner si, devant ces manifestations de vie, une certaine bousculade, un certain flottement se fasse jour. La vie est tellement riche, elle est tellement débordante lorsqu'on la laisse agir. La vie éclate, tel un ruisseau qui se faufile dans la mousse, finit toujours par déborder les cailloux et traîner sur son passage les cadavres de fourmis avec les fétus de paille. Pendant trop longtemps nous avons — et nous en sommes tous responsables — comprimé la vie de l'Evangile sous des règles étroites. Nous l'avons trop bien habillée de "ce qui se fait" et de "ce qui ne se fait pas". Nous l'avons emprisonnée dans la tradition, comme le Saint-Père dans sa cour romaine. Toutes les ménagères savent que chaque jour dépose, sur les meubles, sa mince couche de poussière. A moins de renoncer à une impeccable propreté, l'époussetage est constamment à recommencer.

Voici soudain qu'éclate la réalité vivante de l'Evangile. Un éclatement ne se produit pas sans brisure, sans contrecoup. Une tornade laisse derrière elle des déchets! Elle passe en tordant les arbres, déracinant les plus fragiles, secouant les plus vigoureux, transportant les débris dans des nuages de poussière. Le Concile agite bien des esprits. Il se brise bien des habitudes. Il n'a pas fini d'apporter des modifications. Et déjà la nouvelle liturgie désarçonne passablement nos petites dévotions individuelles. Ainsi nous nous levons debout à certaines parties de la messe, alors qu'autrefois nous restions paisiblement à genoux. N'est-ce pas là un "signe extérieur" que peut-être avons-nous trop adoré Dieu tranquillement, mais pas assez agi en son nom, pas assez aimé véritablement nos frères pour que SON REGNE ARRIVE.

LAISSONS-NOUS BOUSCULER PAR L'ESPRIT. La réforme ne veut pas être purement littérale, purement bruyante.

La lecture de l'Épître et de l'Évangile n'est pas seulement question de langue; cette lecture veut être surtout un langage nouveau, une signification adaptée de la Bible pour remuer la dévotion des chrétiens. La liturgie ne change que pour changer nos esprits et nos cœurs. La liturgie est une expression, et si elle se modernise, c'est pour mieux habiller les priants. La mode est aux collants... La liturgie veut "coller" sur la piété des fidèles et influencer leur mentalité. La liturgie n'est au fond qu'une forme de notre participation dans l'Eglise vivante. Les autres vertus chrétiennes: pauvreté, charité, pureté, justice, conscience professionnelle, etc... doivent aussi être baignées dans cette tornade de la nouvelle Pentecôte. La même impression de nouveauté que nous découvrons dans la liturgie, nous devons la ressentir dans nos vies dans nos familles au travail dans les affaires!

L'ESPRIT SOUFFLE. Mettons-nous dans le courant d'air. Allons-nous nous laisser emporter par lui? Ou allons-nous rester là en arrière parmi les débris qui jonchent le passage d'un ouragan? A Fatima la Vierge avait promis un miracle éclatant pour l'année 1960. Le Concile ne se serait-il pas précisément ce miracle d'ordre surnaturel sans doute mais événement d'une influence incalculable.

F. MARCHAND prêtre

LE VENDEUR DE LEGUMES

A ma femme, ainsi qu'aux autres ménagères, de Champigny, qui ont connu le change d'une piastre.

Avec ce vent du nord
En râle dans les feuilles,
L'après-midi d'automne
Est comme un grand mourant;
Et mon pays transit
D'un cru si pénétrant
Que les arbres tardifs,
A longs vols, se défeuilleient

Les chemins, dans le gris,
Ont des gris qui s'endeuillent,
Mais le vendeur connu,
Barbeau-le-commerçant,
Chapeau mou presque vert,
Un peu chaud, agaçant,
Vient montrer sa voiture
Aux riches portefeuilles.

De maison en maison,
Ricaneur et faraud,
Il offre les produits,
Tout frais des gras terreaux,
Aux clients babillards
Qui prennent de l'audace.

On marchande, on achète
Avec beaucoup d'aplomb,
Mais lui, ce fin filou,
Le Tit-Phonse à Didace,
Il remet à madame
Un vieux vingt sou de plomb.

Georges BOITEAU

Ancienne-Lorette, Qué.
3 octobre 1965

L'encyclique sur l'Eucharistie

L'encyclique du pape Paul VI sur l'Eucharistie fut publiée avant l'ouverture de la 4e session de vatican II. On a lu de cette encyclique qu'elle est tout à fait dans la ligne du Concile. D'ailleurs, on y lit textuellement: "Le Concile a suscité l'espérance d'un renouveau de piété eucharistique, qui gagne toute l'Eglise". Il n'y a aucun doute que ce document pontifical ait pour but d'éclairer la piété des fidèles envers la sainte Eucharistie.

Cette encyclique est à la fois, comme le Concile, doctrinale et pastorale. Le pape entend éclairer les esprits et entraîner les volontés. Il parle comme docteur et comme chef. Ce document a produit des remous dans le monde catholique. De toute évidence, l'encyclique est une mise en garde contre des explications boiteuses et audacieuses de l'ineffable mystère de nos autels: "Mysterium Fidei", titre de cette encyclique.

L'AUTEUR DE LA GRACE

Un éminent théologien, expert au Concile, a dit que "l'Eucharistie doit servir à exprimer notre foi et à la nourrir; sans cela, elle est un mensonge". Le sacrement de l'Eucharistie, pour remplir son rôle bienfaisant, doit être considéré comme un sacrifice auguste, comme un aliment divin et comme une présence divine permanente. Voilà les trois choses que le pape rappelle clairement et énergiquement dans son encyclique sur l'Eucharistie. On y lit: "Les paroles elles-mêmes par lesquelles le Christ institua la sainte Eucharistie nous obligent à professer que l'Eucharistie est la Chair de notre Sauveur Jésus-Christ. Ensuite, le Saint-Père se réfère au concile de Trente qui "affirma, ouvertement et sans détour que dans le sacrement de l'Eucharistie, après la consécration du pain et du vin, Notre Seigneur Jésus-Christ, est vrai Dieu et vrai Homme, est pré-

sent véritablement, réellement et substantiellement sous les apparences de ces réalités sensibles".

Quelques théologiens aventureux ont proposé récemment de remplacer le mot transsubstantiation par deux autres mots comportant des significations supposées plus compréhensibles aux gens d'aujourd'hui. Le pape s'oppose absolument à toute modification ou substitution du mot transsubstantiation. Et il rappelle que ni ce mot, ni l'interprétation qu'en donne l'Eglise ne peuvent être modifiés ou changés; car, ce serait contre l'enseignement du concile de Trente. Le pape affirme que le

mot transsubstantiation est celui qui exprime le mieux la Présence réelle eucharistique par laquelle "le Christ tout entier est présent en sa réalité physique, et même corporelle". Enfin le pape demande que le culte de latérite soit rendu à l'Eucharistie "non seulement durant la messe, mais aussi en dehors de la célébration." Puis, immédiatement, le pape déclare, sans doute avec amertume "Il n'est pas permis de présenter et de suivre, dans la pratique, l'opinion selon laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ ne serait plus présent dans les hosties consacrées qui restent après la célébration du sacrifice de la messe". On aura tout vu, n'est-ce pas?"

L'encyclique se termine par une brève histoire du culte catholique sur la présence réelle, Les manifestations de piété envers l'Hôte divin des tabernacles furent nombreuses au cours des âges. L'institution de la Fête-Dieu et les belles processions datent du pape Urbain IV. "Beaucoup d'autres institutions eucharistiques de piété, sous l'inspiration de la grâce divine, sont toujours allées se multipliant et par lesquelles l'Eglise catholique s'efforce à l'envie de rendre hommage au Christ, de le remercier pour un si grand don, et d'implorer sa miséricorde". Et le pape conclut cette remarquable et émouvante encyclique par un appel en faveur du maintien de la visite au Saint-Sacrement: "Aussi, vénérables Frères veuillez promouvoir, sans épargner paroles et efforts, le culte eucharistique vers lequel, en définitive, doit converger toutes les autres formes de piété. Qu'au cours de la journée, les fidèles ne négligent pas de rendre visite au S-Sacrement, qui doit être conservé en un endroit très digne des églises, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques. Car la visite est une marque de gratitude, un geste d'amour et un devoir de reconnaissance."

Geo. H. LETOURNEAU, c.s.s.r.

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENETRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)



COUPON d'Abonnement

La Voix des Bois Francs
369 est Notre-Dame
Victorville

Je désire m'abonner au journal régional "La Voix des Bois Francs" pour la période de ans.

Ci-inclus le montant de piastres

Nom

Adresse

Ville

Au Canada: un an, \$2.00 — trois ans, \$5.00
Etats-Unis: un an, \$3.00 — trois ans, \$7.00

Un Québec fort face au monde de 1967

Thème du congrès de la Fédération des SSJB

Le vingtième congrès annuel de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec se tiendra au Château Frontenac, à Québec, les vendredi, samedi et dimanche, 10, 11 et 12 juin et aura pour thème: "UN QUÉBEC FORT FACE AU MONDE DE 1967".

Le thème général "Vers un Québec fort" fut adopté par la Fédération depuis plusieurs années déjà et a servi de cadre aux différents études proposées à ses Sociétés-membres lors de ses congrès annuels.

En choisissant le thème de son prochain congrès annuel "Un Québec fort face au monde de 1967", la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec veut démontrer la nécessité de bâtir un Québec à la mesure du monde moderne.

Elle veut aussi rappeler que l'étude des problèmes constitutionnels doit se poursuivre sans relâche, que l'organisation économique d'un Québec moderne doit s'appuyer sur la planification et le développement régional; que le phénomène de la socialisation implique une nouvelle organisation de la société québécoise et confiée aux corps intermédiaires un rôle extrêmement important; que le Québec est le moteur de l'épanouissement culturel des Canadiens français; enfin, que les relations du Québec avec les groupes français d'outre-frontières et la communauté francophone doivent être des moyens d'épanouissement collectif.

M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal présentera l'exposé général sur le thème d'étude, après quoi les délégués seront invités à discuter différents aspects de ce thème à l'intérieur de cinq commissions:

- 1-- Les instruments de l'épanouissement culturel des Canadiens français;
- 2-- Les problèmes constitutionnels;
- 3-- L'organisation économique du Québec moderne;
- 4-- Le monde de la socialisation;
- 5-- Les relations du Québec avec le Canada français d'outre-frontières et de la communauté francophone.

Dans chacune des commissions, deux conférenciers analyseront, au cours d'un bref

exposé, la situation présente et proposeront des objectifs à atteindre dans ces différents domaines pour permettre au Québec de s'affirmer dans le monde moderne. Une discussion s'engagera ensuite avec les délégués afin de déterminer l'action positive qui devront entreprendre les Sociétés St-Jean-Baptiste au cours de la prochaine année.

C'est donc dire que le thème du congrès de 1966 sera le point de départ de toutes les activités des SSJB au cours de 1966-67 puisqu'il servira également de thème d'étude de la prochaine année. Cette nouvelle orientation des SSJB permettra à celles-ci d'approfondir le thème du congrès au cours des douze prochains mois et d'adopter lors des assises de 1967 des résolutions qui auront été inspirées par une étude profonde du sujet proposé à leur attention.

Par ailleurs, le congrès de cette année clôturera une année d'étude intense sur le thème de l'aménagement régional et du développement économique. Les délégués prendront connaissance du travail accompli par les Sociétés diocésaines dans ce domaine au cours de 1965-66 et plusieurs résolutions à caractère économique illustreront les préoccupations des Sociétés diocésaines sur la question particulière de l'aménagement régional.

Des conférenciers de marque ont déjà accepté de participer à ce congrès qui démontrera encore une fois l'envergure et l'importance que prend chaque année le congrès annuel de la Fédération qui réunit les délégués et observateurs des dix-sept Sociétés diocésaines qui lui sont affiliées.

LA TOURNÉE DOW

La Tournée Dow, le projet le plus considérable du genre que le sport du tennis au Québec ait connu jusqu'à date, a été lancée officiellement lors d'une conférence de presse à la Brasserie Inter Limitée par la Commission Inter-Régionale de Tennis du Québec.

Cette grande tournée provinciale se fera sous forme de



● Sur la photo prise lors du vernissage devant une toile de l'artiste, projet pour une murale: Suzanne Bastien, Grace Gouin, M. Schreiber, architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture, de l'Université McGill.

compétition à travers les principales villes du Québec et commencera à Joliette le 5 juillet prochain pour ensuite visiter des villes telles que Grand'Mère, Chicoutimi, St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn, Roxboro et probablement d'autres centres qui en manifesteront le désir. Le calendrier de la Tournée sortira officiellement d'ici quelques semaines.

Ce projet d'envergure, commandité par la Brasserie Dow Limitée et son agent local permettra à tous les amateurs de tennis de la province et à la population en général de voir évoluer les plus grands joueurs de tennis tels que Robert Bédard, François Godbout, les frères Carpentier, Roland Godin, tous les membres de la Coupe Davis, Val Harrit et Raymond Royer. Cette belle initiative de promouvoir ce magnifique sport dans le Québec a été conçue par la Commission Inter-Régionale de Tennis du Québec dont Lucien Laverdure en sera le président, Jean LaRue premier vice-président, Paul-Emile Prince, deuxième vice-président, Jean Dubé, secrétaire-trésorier et Maître François Godbout, conseiller juridique.

Cette commission a comme but de développer et de faire connaître le tennis à travers la Province, à enseigner aux jeunes les rudiments de ce sport et leur apprendre en même temps à l'aimer.

NOUVEAU SYSTEME

La Tournée Dow se fera sous forme de compétition de ville en ville, adoptera pour la première fois dans l'histoire du tennis au Québec, un nouveau système de pointage et de classification sous le nom de Système Vass. Le système qui fait présentement fureur en Europe et qui a été adopté dans certains tournois professionnels, contribuera grandement à augmenter la popularité de la compétition du tennis chez les spectateurs qui durant les matchs de la tournée seront certainement tenus en haleine. Le classement officiel des joueurs sera établi selon le système sanctionné par la commission.

LE TROPHEE

Le grand champion de la Tournée Dow sera déterminé par l'accumulation des points durant la tournée.

Le pavillon russe à l'Expo

L'ambassadeur de l'URSS, M. Ivan Shpedko, a dévoilé récemment la nouvelle à l'effet que son pays construira un pavillon de 220 pieds par 450 pieds sur l'île Notre-Dame, à l'occasion de l'Expo 67. Le pavillon soviétique, le deuxième plus grand de l'Expo, sera situé à une centaine de verges seulement du pavillon des E.U. Le hasard fait bien les choses quelques fois!

Il sera élevé au coût total de \$15 millions et sera légèrement incurvé vers le centre. Il reposera sur deux piliers en forme de V géants. Sa façade aura une hauteur maximum de 138 pieds. L'architecte qui a conçu les plans et devis est M. Ivan Posokhin; celui-ci est également l'auteur du Palais des Congrès et du Théâtre du Kremlin, à Moscou.

L'édifice de deux étages comprendra une salle d'exposition, un cinéma théâtre de quelque 600 sièges, un restaurant et une salle de banquet. On y fera une exposition spéciale consacrée au cosmos. Il y

aura également un bar où l'on servira des vins et alcools de l'URSS. En tout, le pavillon pourra contenir 1,100 personnes. Les travaux d'aménagement ont débuté le 5 janvier dernier; le principal entrepreneur est la firme italienne Feal. S'inspirant du thème général de l'Expo 67, l'ensemble du pavillon illustrera la vie actuelle des peuples soviétiques, leurs réalisations, leurs aspirations, leurs réalisations. Le thème principal sera: "Tout pour l'Homme, par l'Homme".

Egalement, le pavillon illustrera les arts et les cultures des différentes nations soviétiques. Entre autres choses, on pourra y admirer la troupe de théâtre Bolshoi, la troupe de danseurs de George, du chœur Platnitsky, du chœur de l'Armée Rouge et de plusieurs autres groupes d'artistes de l'URSS. Une autre participation importante qui rapprochera une nation qui est considérée à juste titre de "grande puissance du globe".

Vient de paraître aux éditions

FIDES

LES CANADIENS D'OUTREFOIS

tome II

par Robert de Roquebrune



M. Robert de Roquebrune continue, dans ce second tome de "Les Canadiens d'autrefois", édité à Fides, de nous parler des personnes et des événements de nos commencements. Aux Archives nationales, à Paris, depuis de nombreuses années, M. de Roquebrune est en mesure de puiser aux meilleures sources historiques, manuscrites et imprimées.

L'auteur raconte bien. Le chapitre qui traite du langage, de la prononciation et de l'orthographe des noms, par exemple, éclaircit certains points nomastiques. Des gens changeaient parfois de noms, ou bien pour des raisons personnelles les transformaient. Ce qui oblige souvent les historiens à des recherches fastidieuses. "Une quantité de noms canadiens ont ainsi subi une transformation si totale qu'il est parfois impossible de retrouver les filiations, écrit M. de Roquebrune. Par exemple les Guyon ont été changés en Dion et Dionne, lesquels sont parfois devenus les Yon et des Yong. Comment retrouver les Guyon primitifs sous ces travestissements?"

Les fidèles lecteurs de M. de Roquebrune aimeront la suite de ces "canadiens d'autrefois", toujours aussi intéressants pour qui veut connaître l'histoire du Canada.

Les Canadiens d'autrefois, tome II, est en vente dans toutes les bonnes librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal. \$3.00

Commerce de Quincaillerie à vendre

En opération depuis plus de 50 années. Déservant une population d'environ 10,000 personnes. Situé dans un édifice moderne. Conditions de paiement à discuter.

S'adresser à :

C.P. 666, L'Assomption, P.Q.

LE NOUVEAU DEPUTE D'YAMASKA ET SA FAMILLE



LE NOUVEAU DEPUTE de l'Union nationale dans le comté de Yamaska, M. Paul Shooner, de Pierreville, entouré de son épouse et de ses quatre enfants. M.

Shooner a conservé le comté à l'Union nationale, en succédant à M. Antonio Elie qui fut député durant plus de 30 ans.

cette localité, M. Aurèle Allard, agissait en qualité de président d'élection, lors de la mise en nomination.

Ste-Cécile-de-Lévrard

A la commission scolaire de Ste-Cécile de Lévrard, un seul commissaire sortait de charge, soit M. Paul-Emile Dubois, qui n'a d'ailleurs pas demandé de renouvellement de son

(Suite à la page 5)

Une seule élection ...

(Suite de la 1ère page)

MM. Aimé Précourt, Gérard Raymond et Jean-Martin Justras. Le secrétaire-trésorier est M. Armand Dupuis.

St-Joachim-de-Courval

M. Félicia Beauchemin, candidat sortant lors l'appel nominal, a été réélu à son poste. Le deuxième candidat élu par acclamation est M. Elphège Dionne. Il remplace M. Fernando Paquet. Les autres membres de la commission scolaire sont MM. Abel Grondin, Henri David, Henri St-Cyr. Mme Abel Grondin était présidente d'élections.

St-David

M. Paul-Emile Letendre, candidat sortant de charge, fera la lutte à M. Philippe Cyr lors des élections, lundi prochain. Au siège no. 1, M. Alphonse Brouillard a été réélu par acclamation. Les autres membres de la commission scolaire sont MM. Emile Liberté, Camille Léveillé, Lothaire Durocher. Le secrétaire-trésorier est M. Antoine Blanchard.

St-Elphège

M. Marcel Bellavance est réélu au siège no. 1. Au siège no. 2, M. Gratien Boisvert est élu et remplace M. Gaston Descôteaux. Les autres commissaires sont M. Olier Paquette, au siège no. 5, M. Jean-Baptiste Chassé, au siège no. 3 et M. Gérard Côté, au siège No 4. Le secrétaire est M. Jean Veilleux.

Elections aux commissions scolaires du comté de Nicolet

Ste-Marie-de-Blandford

Les deux conseillers sortants, à la commission scolaire de Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, soit l'ex-président de la commission scolaire, M. Henri Baron, et M. Paul-Emile Beauchesne, ont été remplacés par deux femmes qui occuperont désormais leur siège, soit Mme Damien Martel et Irène Lafrance. Mme Damien Martel devient même présidente de

la commission scolaire de cette municipalité.

Par ailleurs, les autres commissaires sont MM. Benoit Beauchesne, Aldéric Martel et Roger Bellefeuille. Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire, M. Edgar Baron, agissait en qualité de président d'élection, lors de l'appel nominal de lundi.

GRAND ST-ESPRIT

Tandis que M. Jean-Baptiste Longval a été réélu par acclamation, au siège numéro 5, de la commission scolaire du Grand St-Esprit, M. Pierre-Augustin Roberge a été élu en remplacement de M. Bruno Nadeau, qui n'a pas demandé de renouvellement de son mandat.

Les autres membres de cette commission scolaire sont MM. Lucien Ouellet, Gratien Boisclair, et Adrien Pellerin. La secrétaire de la commission Mme Jean-Paul Marcotte, agissait en qualité de présidente d'élection, lors de la mise en nomination de lundi.

Ste-Angèle de Laval

Le président de la commission scolaire de Ste-Angèle de Laval, dans le comté de Nicolet, a été réélu commissaire par acclamation, lors de l'assemblée de mise en nomination de lundi dernier. Il en a été de même pour l'autre commissaire sortant, M. Rodolphe Levasseur.

Les autres membres de la commission scolaire sont MM.

René Dufresne, Emile Leblanc et Eddy Blackburn. Le président d'élection lors de l'appel nominal était le secrétaire-trésorier de la commission scolaire, M. Gérard Leblanc.

Ste-Brigitte-des-Saults

Les deux commissaires sortants à la commission scolaire

de Ste-Brigitte des Saults, MM. Clément Lépine et Robert St-Louis, ont été réélus par acclamation, lors de la mise en nomination.

Les autres commissaires sont MM. Rémi Bergeron, Bruno De Grandpré et Bruno Bourgeois. Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 Avenue Delorimier, Montréal 24 P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN DU TERRAIN, BUREAU DE POSTE, ST-FRANÇOIS DU LAC, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 22 juin 1966.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Gérant de District, Gestion des Immeubles, 1631 Avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au bureau de poste de St-François du Lac, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Gérant du bureau.

aimeriez-vous voyager?



NIAGARA VOUS AIDERA

Obtenez de l'argent maintenant... pour les billets de chemin de fer, le logement, pour toute raison valable. Un conseiller de Niagara discutera le montant et le mode de remboursement... qu'il établira en fonction de votre budget. Nous croyons que l'argent et un programme budgétaire bien conçu vont de pair.

Prêts de \$50 à \$2500

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

208 PLACE 21 MARS

TEL. 293-4423



Membre du Groupe de compagnies
IAC

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 293-4333